
POUR INFORMATION

Mise à jour des circulaires d'information sur les culots globulaires, les plaquettes et le plasma
Lettre aux clients 2018-30

Le 31 juillet 2018

Chers clients,

La Société canadienne du sang mettra à jour les circulaires d'information sur les culots globulaires, les plaquettes et le plasma en août 2018. Cette mise à jour résulte de nouvelles informations et non d'un changement dans les processus de fabrication.

Les changements toucheront les solutions pouvant être utilisées avec le sang et les produits sanguins pour que le produit final soit conforme aux lignes directrices de l'Association canadienne de normalisation. Ci-dessous les changements qui seront publiés en août 2018.

Version d'août 2018 — plasma	Version d'août 2018 — plaquettes et culots globulaires
Aucun médicament ni aucune solution ne doit être ajouté au sang ou au composant sanguin ni perfusé par la même tubulure, à moins que la solution ait été approuvée à cette fin par Santé Canada ou qu'il y ait de la documentation indiquant que l'ajout de la solution au composant sanguin en question est sûr. Le médecin traitant peut prescrire l'administration simultanée de chlorure de sodium à 0,9 %, de plaquettes , de culot globulaire ou d'albumine à 5 %.	Aucun médicament ni aucune solution ne doit être ajouté au sang ou au composant sanguin ni perfusé par la même tubulure, à moins que la solution ait été approuvée à cette fin par Santé Canada ou qu'il y ait de la documentation indiquant que l'ajout de la solution au composant sanguin en question est sûr. Le médecin traitant peut prescrire l'administration simultanée de chlorure de sodium à 0,9 %, de plasma ABO compatible ou d'albumine à 5 %.

Nous vous recommandons de fournir une copie de la présente aux médecins de votre établissement pouvant être concernés par ces informations.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le vice-président aux affaires médicales et à l'innovation,



Isra Levy